

Legoux Marcel, parcours de captivité¹

Arson Hervé
Version 2
03/01/2023

État civil

Marcel André Legoux était né le 29 juillet 1918 à Triaucourt-en-Argonne dans la Meuse. Son père se nommait Albert Esther Legoux et sa mère Reine Marie Adolphine Dolizy. Il était marié et demeurait à Verdun (Meuse) 1 avenue Jules Ferry. Il était professeur d'éducation physique².

Il a été recruté à Bar-le-Duc, matricule 645 ; en 1939, il est appelé et rejoint le 40^{ème} Régiment d'Artillerie Nord-Africain en tant que maréchal des logis³.

Capture et internement dans un Stalag en Allemagne

Le régiment fait partie de la 2^{ème} Division d'Infanterie Nord-Africaine et il combat dans les Flandres. La lutte se termine dans les faubourgs de Lille, à Haubourdin, jusqu'à l'épuisement des munitions. Les soldats survivants sont capturés le 31 mai 1940. Les vainqueurs organiseront le lendemain une cérémonie au cours de laquelle les Français doivent déposer officiellement les armes pendant que les Allemands rendent les honneurs de la guerre⁴.

Marcel Legoux est d'abord emmené à Tournai en Belgique, puis il traverse la Belgique et la Hollande dans un wagon à bestiaux jusqu'à un camp de triage près de Baden en Allemagne. Ensuite, les prisonniers sont répartis dans différents Stalags. Marcel Legoux est envoyé en août 1940 au Stalag VII A, à Moosburg, en Bavière, au nord de Munich⁵. Il est immatriculé 19 464.

Évadé et repris

Courant novembre 1940, Marcel Legoux est affecté à un kommando près de Munich. C'est de ce kommando qu'il s'évade avec un camarade surnommé Bébert le Tatoué, le 17 décembre 1940 au soir, après l'appel et entre deux rondes de sentinelles. Les barbelés de la fenêtre ont été coupés, puis ceux de l'enceinte extérieure du camp. Les deux fuyards rejoignent un atelier ferroviaire qu'ils avaient repérés. Ils y trouvent vêtements de travail et outils qui les déguisent en ouvriers. Dans cet équipage, ils rejoignent à pieds Bregenz (Brégence) en Autriche, et se font arrêter à la frontière par un gendarme.

« Le soir, nous couchons à la prison politique de Lindau où nous restons quelques jours. Le 26 ou 27, retour au Stalag VII A. Séjour à la baraque disciplinaire 40, interrogatoire, puis de nouveau baraque 40 et 15 jours de cellule⁶. »

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 590363, récit de captivité, attestation, Personalkarte et Meldungen.

2 Selon la fiche de démobilisation, en France. Les Allemands ont enregistré « maître nageur » sur la Personalkarte.

3 Fiche de démobilisation.

4 Récit de Marcel Legoux confirmé par l'article de Wikipedia.

5 La fiche de prisonnier fait référence à une liste RF 16 977 qui n'a pas été fournie lors de la consultation ; elle n'indique aucune date dans les différents Stalags fréquentés. Aucune Meldung ne précise la date d'entrée ou de sortie des Stalags fréquentés. Le récit du prisonnier permet de connaître précisément son parcours. Ce récit est confirmé par les mentions portées sur la Personalkarte.

6 Récit de Marcel Legoux confirmé par les indications portées sur la Personalkarte : 14 jours d'arrêts infligés le 28 décembre 1940.

Transfert⁷ de Moosbourg à Fallingbostel et deuxième tentative d'évasion

Le 18 mars 1941, Marcel Legoux fait partie d'un convoi formé au Stalag VII A pour se rendre au XI B⁸ : « *Nous sommes 60 ou 70 dans un wagon bien fermé. Malgré les fouilles, j'ai conservé une carte ; je propose l'évasion. Les volontaires ne manquent pas, d'ailleurs. Nous décidons de sortir par la fenêtre. Ce n'est guère facile, nous n'avons pour tout outil que notre couteau. Enfin, dans la nuit, la fenêtre s'ouvre, nous attendons que le train ralentisse, puis nous sautons. Nous sommes près de Wurtzbourg⁹, presque tous les prisonniers du wagon ont sauté. Je fais équipe avec Pavlik et un autre prisonnier dont j'oublie le nom¹⁰.* »

Six jours plus tard, les fuyards sont repérés par des cheminots allemands alors qu'ils tentent de monter dans un wagon de marchandises stationné dans une gare de triage près de Bad Ems, à l'est de Coblenz¹¹. Alertés, des soldats accourent et interpellent les évadés qui sont conduits d'abord au Stalag VI F à Arnoldsweiler-Düren, à l'ouest de Bonn, près de la frontière belge. Puis quelques jours plus tard, Marcel Legoux est transféré au Stalag XI B où il change de matricule : 113 298.

Les évadés sont enfermés dans la baraque disciplinaire n°8, interrogés, puis mis aux arrêts de rigueur pendant 21 jours¹². Après un nouveau stage à la baraque 8, l'évadé repris est expédié le 3 août 1941 au kommando disciplinaire 1 655 à Rehren¹³, au sud d'Hanovre.

Évasion du kommando disciplinaire de Rehren

Le commandant du camp et les gardiens font subir des sévices corporels aux prisonniers. C'est pour échapper aux mauvais traitements que sept prisonniers décident de tenter une évasion, malgré les risques et les mauvaises conditions : ils n'ont ni vêtements civils, ni papiers, ni argent, ni vivres. Le 6 octobre, grâce à une lame de scie à métaux trouvée par l'un d'entre eux, ils coupent les barreaux d'une fenêtre, s'échappent. N'ayant ni boussole ni carte, ils décident de se diriger vers une gare de triage pour monter dans un wagon de marchandises.

Tantôt à pieds, tantôt en train, ils arrivent jusqu'à Mannheim sur les rives du Rhin, à 130 km de la frontière française. C'est là qu'ils sont repris le 13 octobre. Le 17, après quelques jours passés en prison, ils sont envoyés en transit au Stalag XII A, à Limburg an den Lahn. Le jour même, Marcel Legoux et Paul Bonon essaient à nouveau de s'échapper mais cette tentative échoue. Repris la nuit suivante, à l'infirmerie du camp où ils s'étaient réfugiés, ils subissent des châtiments corporels. Trois jours plus tard, c'est le retour au Stalag XI B et 28 jours d'arrêts de rigueur. C'est à l'occasion de la promenade dans la cour de la prison que Marcel Legoux est témoin de l'exécution d'un prisonnier, tué à bout portant parce qu'il ne mettait pas ses mains derrière le dos pendant la promenade.

De Fallingbostel à Rawa-Ruska

De début novembre 1941 au 23 janvier 1942, Marcel Legoux est d'abord interné au camp B8, puis il est affecté au kommando de travail 1776 à Lauenau. Il s'échappe encore le 9 février et il est repris et ramené au camp B8 le 18. Il est mis aux arrêts de rigueur pour 21 jours le 31 mars. Le 10 avril, il est transféré au Stalag 325 via le Stalag XI A à Altengrabow¹⁴. L'évadé récidiviste a donc fait partie du premier convoi arrivé à Rawa-Ruska le 13 avril 1942.

7 Transfert confirmé par une mention sur la Personalkarte.

8 A Fallingbostel, entre Hambourg et Hannovre.

9 Würzburg en allemand ou Wurtzbourg en français est une ville de Bavière.

10 Récit de Marcel Legoux.

11 Mention sur la Personalkarte : repris le 31 mars 1941 dans le secteur du Stalag XII A (Limburg an den Lahn)

12 Récit de Marcel Legoux confirmé par une mention sur la Personalkarte à la date du 5 avril 1941.

13 L'arrivée à Rehren est datée du 7 août 1941 sur la Personalkarte.

14 Les renseignements de ce paragraphe sont tirés de la Personalkarte ; aucune Meldung correspondante n'est archivée.

Internement au Stalag 325

Il est envoyé d'abord à Tarnopol, puis, fin juillet 1942, dans un kommando agricole dépendant du sous-camp de Tarnopol : Plotitz¹⁵. 80 détenus s'y trouvent. Son camarade Pavlik et lui se font porter malades. Seuls dans les dortoirs pendant la journée, ils percent les deux murs d'une cheminée attenante à une pièce désaffectée. Dans la nuit du 16 août¹⁶, le travail est terminé et onze prisonniers s'évadent. Le groupe se scinde et Marcel Legoux poursuit son chemin avec Elie Pavlik. Ils atteignent le Dniestr le 22 août au matin, à environ 30 km en amont de Mohilev¹⁷. Ils attendent une matinée dans un bois près du fleuve, puis à midi, ils le traversent à la nage et se retrouvent en Roumanie.

Évasion réussie ; missions à Bucarest¹⁸ et rapatriement.

Ils marchent encore deux ou trois jours, puis ils se rendent auprès des autorités consulaires françaises de Cernauti où un chaleureux accueil leur est témoigné. Quelques jours plus tard, huit autres évadés parviendront à les rejoindre.

Marcel Legoux souffre de dénutrition et d'asthénie, et aussi d'une affection pulmonaire. L'Institut Français de Bucarest, puis le Lycée Français de Bucarest lui confient des missions culturelles. Il restera en Roumanie jusqu'en novembre 1944, puis sera rapatrié par l'Italie. Il est démobilisé le 3 janvier 1945 par le Centre Départemental de Libération de la Meuse.

Il obtient la carte de combattant et la médaille des évadés. Sa demande de titre d'Interné Résistant a d'abord été rejetée en 1955 puis la carte n° 1201.14319 lui a été attribuée le 13 mai 1957.

15 Probablement la transcription phonétique de Plotycz en polonais, actuellement Plotycha près de Ternopil en Ukraine, où se trouvent plusieurs cimetières et monuments aux morts de la deuxième guerre mondiale

16 Le 14 selon les indications portées sur la Personalkarte.

17 Mohyliv-Podilskyi en ukrainien aujourd'hui.

18 Meldung 708 du Stalag 325 à Lemberg éditée le 3 mars 1943.